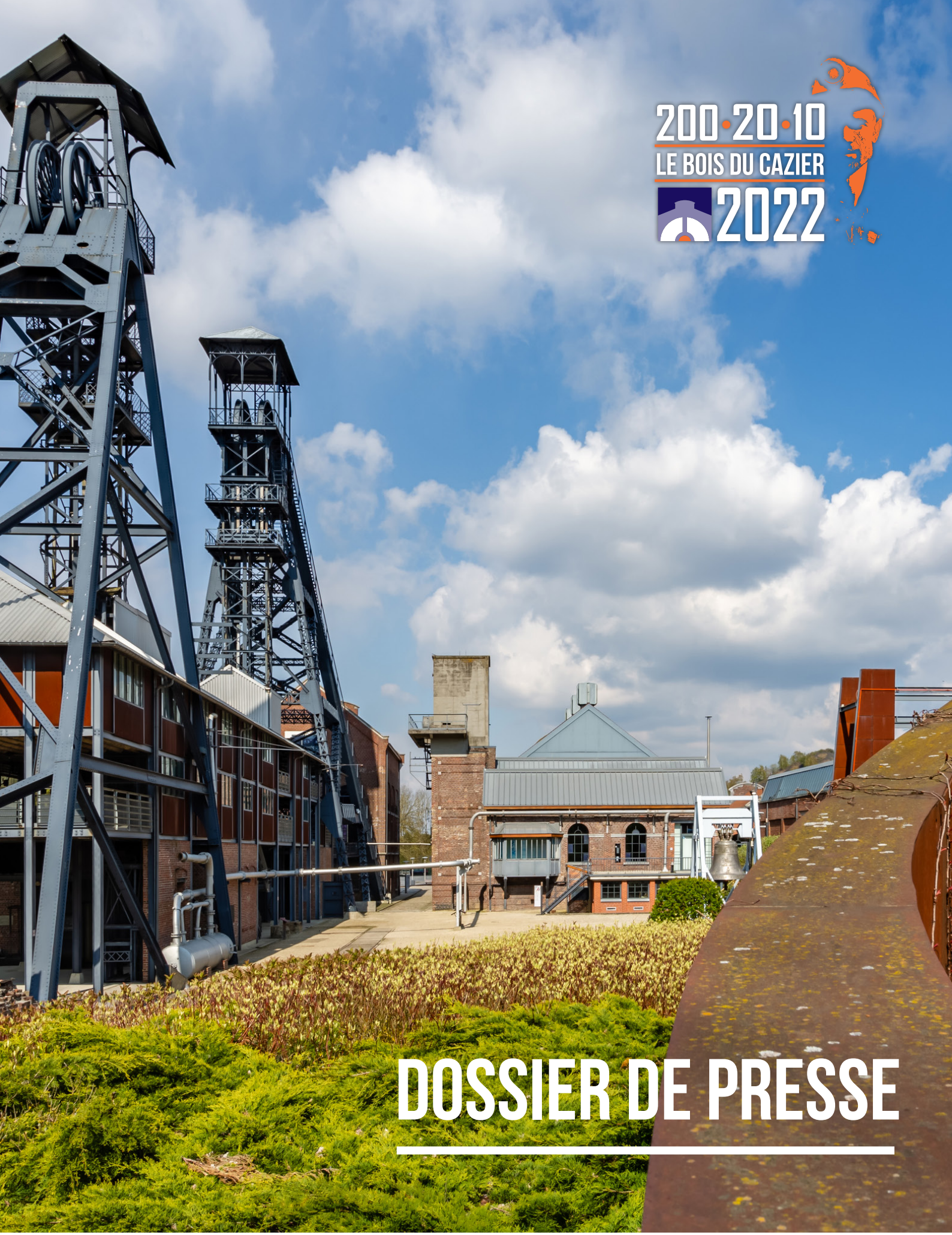

200·20·10
LE BOIS DU CAZIER
2022

DOSSIER DE PRESSE

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Sites miniers majeurs de Wallonie inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 2012

LABEL DU PATRIMOINE EUROPÉEN

PLUS HAUT ET PLUS PROCHE

Wallonie tourisme CGT

WALLONIE DESTINATION QUALITÉ

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

CHARLEROI

NOUVEAU CET ÉTÉ : LES ESCAPE GAMES

L'idée trottait depuis quelque temps dans l'esprit de l'équipe pédagogique : pourquoi ne pas concevoir, au Bois du Cazier, un escape game ? Cette activité se révèle être une introduction ludique, à faire en famille ou entre amis, en prélude ou en complémentarité à la visite du Bois du Cazier. Une espèce d'immersion originale dans le monde de la mine… La question s'est alors posée de l'endroit où l'organiser : en intérieur ou en extérieur (sur le site ou sur les terrils)?

Après réflexion le choix s'est porté dans un premier temps sur la reconstitution du bouveau. Dans cette galerie de mine, les participants ont maximum 45 minutes pour trouver où est caché le charbon de Nonno en répondant à une série d'énigmes. L'occasion pour eux de manipuler du charbon, de découvrir l'équipement du mineur et d'aiguiser ses sens de l'observation.

Cet escape game a été testé lors du week-end « Triple anniversaire » des 4 & 5 juin et a rencontré un vif succès auprès d'un public essentiellement familial.

L'idée a donc germé de créer un deuxième escape game, dans la loge, où les joueurs sont invités à se plonger dans des livrets de travail, des carnets de compte et des registres de présences, faire preuve d'imagination et savoir calculer pour aider Joseph à obtenir une prime de sa direction.

Mue par la volonté de faire découvrir le site, son histoire et son patrimoine à un public plus large, l'équipe du Bois du Cazier a fixé un prix démocratique pour cette activité : 40€ pour un escape game 70€ pour les deux (entrée du site comprise).

- Tous les mercredis et jeudis après-midis à partir de 13h.
- Temps max 45 min.
- Groupe de max 4 personnes (4 adultes + enfants exceptionnellement plus)
- Min 10 ans avec min 1 adulte
- Réservation obligatoire par mail à escapegame@leboisducazier.be

MAIS AUSSI...

SEPT PARCOURS SUR L'APPLICATION MOBILE

Pour tous les âges et pour toutes les envies de découvertes. L'application mobile « Bois du Cazier » propose sept parcours sur le site, sur les terrils mais aussi autour du Bois du Cazier.

Ce dernier parcours, créé l'an dernier, propose la découverte de la « zone de protection » fixée autour de l'ancien charbonnage lors de son inscription au Patrimoine mondial en 2012.

Quinze arrêts permettent aux promeneurs à pied ou en deux roues de faire le lien entre ce qu'ils voient et l'histoire des sites, des monuments ou des bâtiments (mise à terril, phalanstère, maisons en métal...) par des commentaires et des photographies d'archive.

LES PARCOURS

- 100% kids pour les enfants comme son nom l'indique
- Insolite pour découvrir les petites histoires du Bois du Cazier (par exemple comment le tramway a-t-il pu prendre place dans les anciens bains-douche ?)
- Balades sur les terrils (adultes, enfants et en néerlandais)

ET ENCORE...

- ▹ Visites guidées du Bois du Cazier tous les mardis de 14h à 16h. Sur réservation : reservation@leboisducazier.be ou par téléphone au 071/29.89.30. Tarif classique (9, 8 ou 5 euros)
- ▹ Trois parcours d'orientation
- ▹ Audio-guides
- ▹ Livret-jeu du petit mineur
- ▹ À la cafétéria : dégustation de la Cazi'elle, la bière du Bois du Cazier

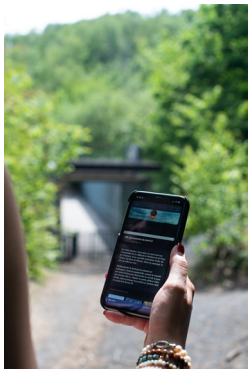

EXPOSITION « SECONDE PEAU »

D'anciennes gueules noires sur fond blanc, des verriers et des sidérurgistes sur fond noir... Tout en contraste et en esthétisme, l'exposition «Seconde peau» présente plus de 60 portraits de ces hommes qui ont participé à l'essor industriel du Pays de Charleroi.

Le projet est né en 2006 à l'occasion des commémorations du 50ème anniversaire de la catastrophe du Bois du Cazier avec la réalisation d'une exposition consacrée aux mineurs. Les photographies qui composaient cette exposition ont été prises par Vincent Vincke, à la demande du Musée des Beaux-Arts de Charleroi, pour l'exposition « Résonances profondes. Portrait(s) du monde ouvrier : des icônes et des hommes ». Cette exposition, pensée avec Coraly Aliboni, la commissaire, avait été conçue comme un hommage aux mineurs.

Chacun des portraits est réalisé, de manière systématique avec casque, lampe, bleu de travail et foulard. Soit autant d'attributs inaliénables, insigne de l'appartenance de ces hommes à une caste, celle des « gueules noires ». Sur fond neutre, les portraits, véritables photographies de carte d'identité, sont accompagnés d'une fiche signalétique permettant de retracer le parcours professionnel de chacun de ces hommes.
Revêtir symboliquement encore une fois cette tenue de travail a été perçu comme un honneur par ces hommes, conscient du patrimoine à transmettre. Celui de leur labeur, celui de leur histoire, celui d'une vie. Car ce geste a aussi libéré la parole...

Pour sa présentation au Bois du Cazier, l'exposition originelle est complétée de portraits de sidérurgistes et de verriers. Si l'ancien charbonnage marcinellois reste le lieu emblématique de l'épopée minière, il est aussi devenu, de par la présence des Musées de l'Industrie et du Verre sur son site, un endroit où les hommes qui firent prospérer d'autres secteurs d'activité du Pays de Charleroi ne sont, non seulement, pas oubliés, mais aussi mis en valeur.

Lors de la conception du projet en 2006, le choix de la photo carrée, recadrée au-dessus du casque et au milieu de la poitrine, a été retenu. Le tout sur fond blanc, ce qui donnait plus de force aux visages burinés par le labeur des anciens mineurs.

Le but n'était pas de faire de ces anciens mineurs des « reconstituteurs » de leur époque. Mais un témoignage, à travers leurs portraits, d'un métier aujourd'hui disparu, certainement à tout jamais, après avoir été le moteur économique d'un pays, pendant près de deux siècles. Certains de ces mineurs ne voulaient plus revêtir le bleu pour cette circonstance, mais ne voyaient pas, en revanche, d'objection à poser avec une pièce symbolique de leur équipement d'époque comme la lampe ou le casque.

Pour la deuxième série de photographies réalisée en 2022, celle concernant les sidérurgistes et les verriers, le postulat a été de réaliser des clichés en portrait/tronc sur fond gris foncé, et en format rectangulaire, et ce afin de différencier les 2 périodes de prise de vues distantes de 16 ans.

Exposition visible jusqu'au 11 septembre.

Elle est présentée dans le cadre du triple anniversaire du Bois du Cazier: les 200 ans de l'octroi de la concession minière, les 20 ans d'ouverture du lieu de mémoire et les 10 ans de son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco en tant que site minier majeur de Wallonie.

10 ANS DE RECONNAISSANCE UNESCO

Le 1er juillet 2012, le Bois du Cazier rejoignait, avec trois autres sites miniers majeurs de Wallonie, la prestigieuse liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.

Le parcours de reconnaissance des sites miniers majeurs a commencé en 2008 lorsque la Wallonie a décidé d'ajouter cet ensemble patrimonial sur la liste indicative du Patrimoine mondial. Après un premier échec empreint d'enseignements en 2010, les autorités wallonnes et les gestionnaires des sites se sont remis au travail en vue de remettre une candidature plus circonstanciée. Après un nouvel examen du dossier, le 1er juillet 2012, lors de sa trente-sixième session à Saint-Pétersbourg, le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire les sites miniers majeurs de Wallonie comme biens culturels sur la liste du patrimoine mondial. Ils témoignent en effet, selon le comité, « d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages » et offrent « un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysages illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ».

La force du dossier déposé à l'époque se retrouve dans la complémentarité des sites : le Grand Hornu pour l'architecture, Bois-du-Luc pour la vie sociale, le Bois du Cazier pour la mémoire et Blegny-Mine pour le savoir-faire.

Cette « épopée » commune est évoquée par ses principaux acteurs dans l'ouvrage « Mémoires Vives», récemment édité à l'occasion des manifestations du triple anniversaire 200-20-10 en cette année exceptionnelle pour le Bois du Cazier.

LE BOIS DU CAZIER - MÉMOIRES VIVES

renaissance du livre

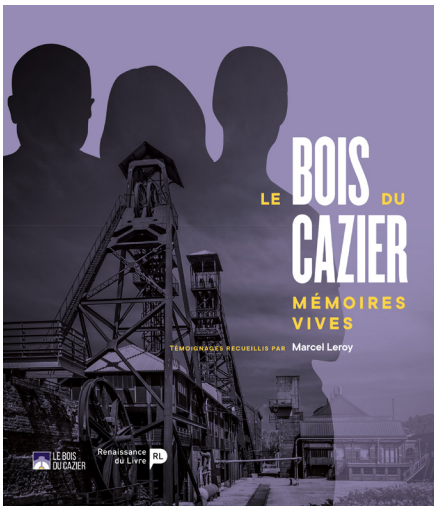

Plus de 25 témoins, 25 visages, 25 personnalités relatent, sous la plume de Marcel Leroy, leur attachement au Bois du Cazier. Certains y ont consacré une carrière, à mille mètres sous terre ou, depuis 20 ans, dans les espaces muséaux. D'autres y ont vu leur vie basculer un matin d'août 1956. D'autres encore ont œuvré à son sauvetage et à son maintien comme lieu de mémoire et site culturel ainsi qu'aux reconnaissances internationales. Le récit est rythmé par de nombreuses photos illustrant, au gré des manifestations et des événements, cette renaissance de l'emblématique charbonnage wallon.

Pour marquer les vingt ans du lieu de mémoire qu'est devenu le Bois du Cazier, un récit collectif s'imposait. D'où ce recueil de témoignages qui a débuté à Marcinelle le 23 juin 2021, lors de la cérémonie des 75 ans de l'accord « homme contre charbon » entre la Belgique et l'Italie en présence du président du Parlement européen David Sassoli. Trois mois plus tard, le 9 septembre, ce reportage au long cours s'est refermé sur la visite de la chanteuse Melanie De Biasio en compagnie d'élèves du secondaire. Entre ces deux moments symboliques, des témoins aux points de vue divers ont exprimé leur ressenti à propos de ce site culturel et touristique où, le 8 août 1956, éclata le tragique incendie qui tua 262 mineurs provenant de 12 pays.

Ce livre est un recueil de paroles et d'images destiné à retracer deux décennies d'efforts et de courage – après le sauvetage du charbonnage abandonné – pour faire de ce site un pôle de mémoire et de conscience reconnu par l'UNESCO, avec les trois autres sites miniers majeurs de Wallonie .

Guidé par le directeur, Jean-Louis Delaet, et par des membres de l'équipe, le journaliste Marcel Leroy a écrit cette histoire de notre temps comme s'il la racontait à son défunt ami, le sauveteur Angelo Galvan, chef porion de la pause de nuit qui, en 1956, avec d'autres mineurs, risqua sa vie pour ses compagnons. En 1986, il n'osait pas rêver de voir le Cazier préservé de l'oubli. En 2022, plus que jamais, le Cazier incarne des valeurs de solidarité et de tolérance et c'est pour cela qu'il est labellisé « Patrimoine européen ».

Le livre, édité par la Renaissance du Livre avec le soutien du CGT, est préfacé par le bourgmestre Paul Magnette. 176 pages - 19€90

LISTE DES TÉMOINS

. **Urbano Ciacci**
Ancien mineur

. **Loris Piccolo et Orlandina Iezzi**
Orphelines

. **Padre Gianni Bordignon**
Prêtre

. **Jean-Claude Van Cauwenberghe**
Président de l'ASBL Le Bois du Cazier

. **Jean-Louis Delaet**
Directeur

. **Alain Forti**
Conservateur

. **Philippe Delaunois**
Ancien administrateur délégué de Cockerill Sambre

. **Pierre Herlemont, Willy Schiepers et Thierry Dehant**
Anciens des ACEC

. **Catherine Thomas**
Conservatrice du musée du verre

. **Barbara Destrée**
Commissaire générale au Tourisme

. **Colette Ista**
Directrice adjointe

Michele Cicora
Orphelin

. **Placido Diolosà**
Secrétaire administratif

. **Charles Szymkowicz**
Artiste Peintre

. **Marie-Louise De Roeck**
Présidente de l'Amicale des mineurs des charbonnages de Wallonie

. **Carlo Briscolini et Marc Moreau**
Syndicalistes

. **Jean-Louis Luxen**
Responsable Coalition internationale des sites de conscience

. **Gislaine Devillers**
Première attachée à la Région walonne auprès des institutions internationales

. **Anne Morelli**
Historienne, professeure honoraire de l'ULB

. **Christelle Dethy**
Responsable du service pédagogique

. **Marie-Antoinette Gigliotti, Aude Musin, Axel Mathieu et Domenico Di Franco**
Guides

. **Mélanie De Biasio**
Auteure interprète

LE BOIS DU CAZIER
PRÉSENTATION

Inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO comme site minier majeur de Wallonie, site labellisé par l'Union européenne, le Bois du Cazier illustre la condition et l'immigration ouvrières. Grâce au travail de sensibilisation mené autour de la catastrophe du 8 août 1956 qui fit 262 victimes originaires de 12 pays différents, dont une majorité d'Italiens, nul ne peut plus ignorer la puissance de ce patrimoine mémoriel. La dureté du travail de ces "gueules noires" et ses dangers ont contribué à faire du pays de Charleroi une terre prospère.

Omniprésente sur les photographies évoquant la tragédie de 1956, la grille surmontée d'un fronton couronné des lettres « BdC » reste tristement célèbre. Nombreuses sont les familles qui, dès le matin du 8 août et pendant 15 jours, ont attendu derrière celle-ci espérant le retour d'un des leurs. Le patrimoine bâti s'est agrandi au fil du temps et reflète une architecture industrielle d'inspiration néo-classique.

Le charbonnage du Bois du Cazier voit le jour en 1822 par l'octroi de la première autorisation d'exploiter la concession du sous-sol. En 1874, une société anonyme est créée qui construit un puits d'extraction, appelé Saint-Charles, le site actuel.

Surtout, en 1899, une nouvelle société est fondée par les Charbonnages d'Amercoeur qui, progressivement, modernisent les travaux, portent les puits à plus de 1.000 mètres et donnent aux deux châssis à molettes métalliques leur physionomie actuelle. En 1937, le record de production est atteint avec un chiffre de 177.000 de tonnes extraites, presque égalé l'année précédant la tragédie avec 170.500 t. pour un effectif de 779 mineurs.

Le Bois du Cazier est aujourd'hui un site culturel et touristique majeur. De site de mémoire, la nouvelle ambition du Bois du Cazier est d'évoluer vers un site de conscience développant une citoyenneté active dans la société contemporaine, sur des thèmes comme la sécurité au travail et les migrations. C'est le plus bel hommage que nous puissions rendre aux 262 victimes de Marcinelle.
Le Bois du Cazier est aujourd'hui un site culturel et touristique majeur. De site de mémoire, la nouvelle ambition du Bois du Cazier est d'évoluer vers un site de conscience développant une citoyenneté active dans la société contemporaine, sur des thèmes comme la sécurité au travail et les migrations. C'est le plus bel hommage que nous puissions rendre aux 262 victimes de Marcinelle.

LE BOIS DU CAZIER, OÙ LE CHARBON RENCONTRE LE VERRE ET L'ACIER

Inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO comme site minier majeur de Wallonie et labellisé "Patrimoine européen" par la Commission européenne, le Bois du Cazier illustre la condition et l'immigration ouvrière. Grâce au travail de sensibilisation mené autour de la catastrophe du 8 août 1956 qui fit 262 victimes originaires de 12 pays différents, dont une majorité d'Italiens, nul ne peut plus ignorer la puissance de ce patrimoine mémoriel. La dureté du travail de ces "gueules noires" et ses dangers ont contribué à faire du pays de Charleroi une terre prospère.

Omniprésente sur les photographies évoquant la tragédie de 1956, la grille surmontée d'un fronton couronné des lettres "BdC" reste tristement célèbre. Nombreuses sont les familles qui, dès le matin du 8 août et pendant 15 jours, ont attendu derrière celle-ci espérant le retour d'un des leurs. Le patrimoine bâti s'est agrandi au fil du temps et reflète une architecture industrielle d'inspiration néoclassique.

Le charbonnage du Bois du Cazier voit le jour en 1822 par l'octroi de la première autorisation d'exploiter la concession du sous-sol. En 1874, une société anonyme est créée qui construit un puits d'extraction, appelé Saint-Charles, le site actuel. Surtout, en 1899, une nouvelle société est fondée par les Charbonnages d'Amercoeur qui, progressivement, modernisent les infrastructures, portent les puits à plus de 1.000 mètres et donnent aux deux châssis à molettes métalliques leur physionomie actuelle. En 1937, le record de production est atteint avec un chiffre de 177.000 tonnes extraites, presque égalé l'année précédant la tragédie avec 170.500 tonnes pour un effectif de 779 mineurs.

Le Bois du Cazier est aujourd'hui un site culturel et touristique majeur. De site de mémoire, la nouvelle ambition du Bois du Cazier est d'évoluer vers un site de conscience développant une citoyenneté active dans la société contemporaine, sur des thèmes comme la sécurité au travail et les migrations. C'est le plus bel hommage que nous puissions rendre aux 262 victimes de Marcinelle.

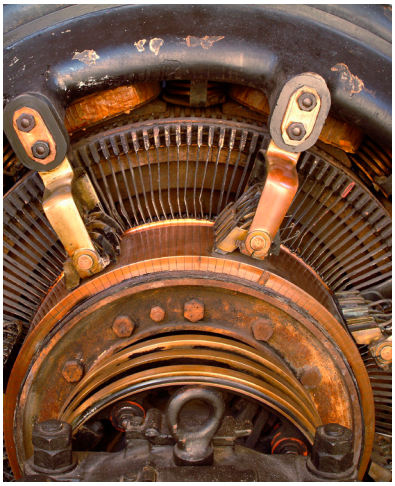

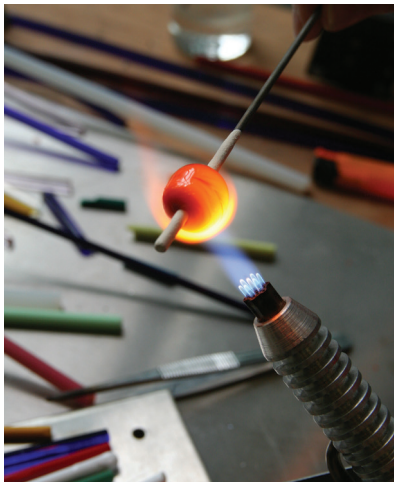

NOS PARTENAIRES

RESPONSABLE PRESSE

Isabelle Saussez
+ 32 71 88 08 53 | + 32 478 83 38 70
i.saussez@leboisducazier.be

WWW.LEBOISDUCAZIER.BE

80 Rue du Cazier | 6001 B-Marcinelle